contact personnel avec les membres de notre Société son attachement à la science française et à « l'esprit, dit-il, qui a sauvé la France d'épreuves inouïes, auxquelles ses amis Suisses savaient bien qu'elle ne succomberait pas ».

IV.

SÉANCE DU 17 MAI 1947.

Président : M. J. TOUTAIN.

Membres présents. — MM. J. Andrieu, V. Basanoff, J. Bayet, A. Bourgery, M. Burger, J. Cahu, O. Chennevelle, L. Cohn, P. Cornu, P. Courcelle, A. Dain, Mlle E. Demongeot, MM. R. Durand, M. Durry, Mlle J. Ernst, MM. C.-J. Fordyce, R. France, Mlle A. Freté, M. M. Gautreau, Mlles C. Giraudet, B. Glynn, M. P. Grimal, Mlle A. Guillemin, MM. J. Heurgon, A. Hubac, M. Jean, R. Jumeau, A. Lagrange, E. Lajti, M. Lemosse, P. Lévy, H. Lévy-Bruhl, R. Machado, Mme Michel-Lévy, MM. R. Noiville, L. Nougaret, Mme L. Nougaret, MM. J. Nuchelmans, G. Pagès, Ch. Parain, J. Perret, Mgr L. Pichard, MM. A. Piganiol, R. Poncelet, R. de Rivoire, Mlle E. Roche, MM. J.-S. Roger, W. Seston, Mlle M. Sicard, M. R. Sindou, Mlle A. Tachauer, Mme J. Toutain, Mlles D. Trocmé, M. M. Vidal.

La séance étant consacrée en particulier à la réception du professeur C. J. FORDYCE, de l'Université de Glasgow, le Président, M. J. TOUTAIN, lui souhaite la bienvenue en rappelant les liens qui, au cours des siècles, ont uni sa patrie à la nôtre et les rapports étroits qui ont fait souvent des savants des deux pays les collaborateurs d'une œuvre commune. Il loue son activité comme président de la Section écossaise de la *Classical Association* et codirecteur de la *Classical Review*, en se félicitant du contact personnel établi aujourd'hui par lui avec notre Société.

— M. MAROUZEAU ajoute quelques paroles pour rappeler des souvenirs qui lui sont chers ; il dit la joie qu'il a eue, à la veille de la guerre, d'être accueilli par le professeur Fordyce à l'Université de Glasgow et cite quelques traits de l'hospitalité touchante qu'il a reçue grâce à lui dans le cadre d'une antique et pittoresque tradition universitaire.

— M. G. J. FORDYCE se félicite d'avoir pu réaliser un projet longtemps caressé en venant assister à une de nos séances. Il évoque les relations qui ont rattaché l'Écosse à la France au cours de six siècles d'histoire et rappelle la tradition de culture française qui a fait l'originalité des trois Universités écossaises. Il désire travailler à une collaboration plus étroite de l'Association et de la *Revue* qu'il représente avec notre Société, et se réjouit que la présente visite en soit la première occasion.

Communications du Bureau.

M. Marouzeau a la joie d'annoncer que la *Revue*, en dépit des innombrables difficultés rencontrées au cours de l'impression, vient de paraître, et que déjà les membres du Groupe romand ont reçu leur exemplaire, message annonciateur de la visite que la Société va leur rendre à Lausanne dans quelques jours.

Il donne les dernières instructions relatives à ce voyage, qui groupera une cinquantaine de participants français, dont une dizaine d'étudiants, pour lesquels l'Université a accordé à la Société une subvention.

Enfin, M. Marouzeau fait part d'un voyage de conférences qu'il vient de faire au Portugal, sur l'initiative de notre confrère le P. Pinto de Carvalho, et signale qu'en particulier, au cours de l'inauguration d'une section de l'Association Guillaume Budé, il a enregistré le vif désir de nos amis portugais de s'associer à notre activité, avec l'assistance de nos bons amis roumains MM. N. I. Herescu et V. Buescu, tous deux attachés à l'Université de Lisbonne.

Communications à l'ordre du jour.

I. — M. P. Grimal, professeur à l'Université de Bordeaux, présente les éléments d'une étude sur *la date du « De breuitate uitae »*.

En 1935, L. Hermann remettait en question la date de 49 ap. J.-C., traditionnellement admise, pour le *De breuitate uitae*. Il contestait que la mention de l'Aventin comme *extra pomerium* fixât un *terminus ante quem* : l'extension pomériale de Claude, au printemps de 49. Il faisait observer que Sénèque ne mentionnait pas non plus une extension pomériale attribuée à Auguste par Tacite, et en concluait que Sénèque (ou le conférencier dont il rapporte les paroles en cet endroit) ne considérait pas comme valables les extensions pomériales postérieures à Sulla, parce qu'elles n'étaient pas autorisées par un accroissement de l'*ager Italicus*. Mais on remarquera que Sénèque ne mentionne pas non plus une extension pomériale attribuée à César par Aulu-Gelle et Dion Cassius. Et la raison de ce silence est que ces « extensions » n'ont jamais eu lieu. Celle que l'on attribue à Auguste n'est, en réalité, que la réorganisation du territoire urbain, lors de sa division en quatorze régions et en *uici*. Cette mesure administrative accrut pratiquement l'étendue de l'*Vrbs*, mais sans toucher à l'*ager effatus*. Il y a là une dissociation qui constitue une subtilité de la politique augustéenne, soucieuse de ne pas ressusciter la censure, mais qui a échappé aux historiens, plus rhéteurs que juristes ou versés dans le droit augural. L'extension césarienne fut bien envisagée et prévue par une loi de 45, mais elle n'eut pas lieu, à cause des Ides de mars. On en trouve un indice dans la *Lex Iulia municipalis*, qui prévoit, en 44, une extension de la juridiction des édiles à

1,000 pas dans toutes les directions autour de l'*Vrbs*, stipulation peu convenable si celle-ci avait été agrandie l'année précédente. Enfin, ni les *Res Gestae* ni la *Lex de imperio Vespasiani*, textes officiels, ne connaissent une extension pomériale augustéenne, et le second cite expressément, comme seuls précédents, celle de Claude et celle de Sulla. Dans ces conditions, l'objection de M: Hermann n'a pas la portée qu'on lui attribue, et il est nécessaire que le traité soit bien (au plus tard) contemporain de l'année 49 ap. J.-C.

D'autres indications viennent confirmer la conclusion précédente : le conférencier dont Sénèque résume les paroles énumérait les actions que les chefs romains avaient été les premiers à accomplir. Or, l'examen de cette liste révèle des étrangetés. Certaines de ces actions sont insignifiantes ou d'une antériorité contestable, comme si on avait cherché les prétextes les plus légers pour nommer tels ou tels grands personnages. Or, si l'on met à part Duilius et Curius Dentatus, deux « classiques » de ce genre d'*exempla*, on constate que tous les personnages cités sont des ancêtres directs des trois enfants de Claude : Britannicus, Octavie, Antonia. Aucune allusion n'est faite aux Domitii. Il y a donc une forte présomption en faveur d'une date antérieure à l'adoption du fils d'Agrippine. Et cela d'autant plus que de semblables glorifications simultanées des trois « infants » se retrouvent sur des monnaies provinciales.

La date de 49 est donc la plus tardive à laquelle on puisse s'arrêter. Mais c'est aussi la plus haute, car il est nécessaire que ce traité soit postérieur au retour à Rome après l'exil, postérieur, par conséquent, au mariage d'Agrippine (janvier 49). Nous sommes ainsi contraints d'adopter la date traditionnelle, à la suite de Merlin et d'Albertini, entre autres.

Cette date n'est nullement en contradiction avec la situation de Sénèque à son retour d'exil. Il n'exerce encore aucune charge politique. Il veut faire oublier la *Consolation à Polybe* et donner l'impression d'une sérénité acquise au cours de sa retraite forcée. Peut-être d'ailleurs est-il sincère. Quoi qu'il en soit, ce traité fournit un repère assuré dans la chronologie, si souvent incertaine, des œuvres du philosophe.

— Le Président remercie vivement M. Grimal d'un exposé dont la rigueur lui semble propre à emporter l'adhésion.

— M. A. Piganiol donne, en effet, son adhésion à l'argumentation épigraphique et historique, et fait observer que le silence de la *Lex de imperio Vespasiani* sur les prétendues extensions césarienne et augustéenne est à lui seul concluant. Le fait que Sénèque explique, par une parenthèse personnelle, que Sulla ait été le dernier à agrandir l'*Vrbs* témoigne que le problème était actuel et tend à indiquer comme date les premiers mois de 49.

— M. Jean Bayet se range lui aussi à la date de 49. Le texte d'Aulu-Gelle cité à propos de l'extension césarienne signifie simplement que César a « essayé » d'agrandir le pomérium, l'imparfait du subjonctif employé dans ce passage au style indirect ne pouvant recouvrir un parfait de style direct, mais seulement un imparfait. Il signale que la coutume des recueils d'actions mémorables et des personnages les ayant accomplis pour la première fois s'est maintenue en Italie jusqu'au siècle dernier.

— M. A. Piganiol pense que la mention d'ancêtres des enfants de Claude peut être fortuite, étant donné le petit nombre des grandes familles romaines et la fréquence des alliances.

II. — M. A. Lagrange, qui prépare une étude du vocabulaire des techniques viticoles chez les auteurs latins, se propose d'éclairer le sens de deux termes relatifs à *l'outillage vigneron des Romains*.

1° *Falcula uineatica*. Il critique le commentaire de Daremberg et Saglio (*Dictionnaire des Antiquités*, II, 2, p. 970) sur la reproduction d'un miroir étrusque. Un satyre y tient, de la main gauche, une grappe, et, de la droite, une serpette que les auteurs du dictionnaire considèrent comme une serpe à tailler la vigne. On ne taille pas la vigne au temps de la vendange, et la serpe à tailler dont nous possédons un dessin dans un manuscrit de Columelle et de nombreux exemplaires archéologiques ne correspond pas au point de vue morphologique à la serpette du miroir. En faisant appel à l'ethnographie viticole de la Bourgogne (avec production de dessins et de photographies) et en s'appuyant sur le texte de Caton, *De re rustica*, 11, M. A. Lagrange montre qu'il s'agit vraisemblablement de la *falcula uineatica* ou serpette à vendanger.

2° *Dolabella*. Columelle, à propos des opérations préliminaires de la taille de la vigne, décrit (*R. R.*, IV, 24) l'usage de la *dolabella*. R. Billiard (*La vigne dans l'Antiquité*, Lyon, Lardanchet, 1913, p. 350) n'éclaire que partiellement ce texte. M. A. Lagrange fait appel à une enquête ethnographique poursuivie en février 1947 à Fuissé (Saône-et-Loire) pour montrer, à l'aide de dessins et de photographies, que le vigneron bourguignon emploie encore un outil nommé « besselon » qui ressemble morphologiquement à la *dolabella* et dont l'usage est très exactement celui dont parle Columelle. Critiquant la traduction de *dolabella* par « doloire » (éd. Nisard), il propose de voir dans l'instrument une « pioche à déchausser ».

— M. J. Marouzeau demande à M. A. Lagrange s'il peut donner des explications sur la *falx saligna* de Virgile, *G.*, IV, 110, appelée par les traducteurs bizarrement « la faux » de saule. M. A. Lagrange promet d'étendre son enquête à ce nouvel objet.

— M. le Président J. Toutain montre la photographie d'un vase qu'il a exhumé au cours de ses fouilles de 1946 à Alise-Sainte-Reine (Côte-d'Or) et qui représente une scène propre à illustrer la pratique de la vendange.

Il signale, d'autre part, l'effort qui a été demandé à l'Université, au cours du Congrès de l'Association des Sociétés savantes de Bourgogne qu'il présidait à Dijon en 1946, pour pousser activement les recherches historiques de tous ordres concernant le vignoble bourguignon.

— M. Marouzeau se félicite de voir l'attention des philologues orientée par M. Lagrange vers les « *realia* », et constate une fois de plus comment l'étude des vocabulaires techniques est propre à éclairer l'intelligence des textes.

V.

SÉANCE DU 14 JUIN 1947.

Président : M. M. Durry.

Membres présents. — MM. P. Boyancé, J. Cahu, E. Cavaignac, O. Chennevelle, L. Cohn, P. Colaclidès, P. Cornu, P. Courcelle, A. Dain, G. Dumézil, J. Dumoulin, R. Durand, A. Ernout, Mlle R. Fournier, M. R. France, Mlle A. Freté, MM. M. Gautreau, B. Georgin, M. Girard, Mlle A.-M. Guillemin, le R. P. Haddad, MM. A. Haury, J. Heurgon, R. Jumeau, R. Lebègue, G. Le Bras, Y. Lefèvre, H. Lévy-Bruhl, R. Machado, R. Noiville, L. Nougaret, Mme L. Nougaret, MM. J. Nuchelmans, G.-H. Pagès, J. Perret, A. Piganiol, R. Poncelet, G. Redard, M. Ribaud, W. Seston, R. Sindou, Mlle A. Tachauer, MM. Fr. Ters, A. Vernet, Mlle J. Vielliard, MM. M. Villey, J. Zeiller.

Communications du Bureau.

M. M. Durry présente les excuses de M. J. Toutain, président de la Société, qui a été appelé en province pour un Congrès.

M. Marouzeau fait un bref compte-rendu de l'excursion-congrès de Pentecôte à Lausanne, qui a laissé aux participants un souvenir inoubliable, et il communique des coupures de journaux suisses où est retracé le programme à la fois scientifique et récréatif de ces belles journées.

Communications à l'ordre du jour.

I. — M. P. Boyancé examine quelques-unes des raisons qui ont pu conduire Lucrèce à faire choix de la forme poétique pour traiter de l'épicurisme. Épicure était hostile à la poésie parce qu'elle était une forme de la culture et parce qu'elle était liée au mythe. Tout au plus était-il prêt à admettre une poésie qui fût pur divertissement et faisait-il